

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. XIII

MONTREAL, 22 DÉCEMBRE 1900

No 275

SOMMAIRE

Les Elections Provinciales, *Vieux-Rouge* — Les Finances Civiques, *Civis* — Le Monument Bourget, *Catholique* — Traductions Fantastiques, *Canadien* — Vers l'Etat Patron, *Emile Faguet* — Chronique, *Rigolo* — Le Kiosque, *André Theuriet* — Les Périls de l'Automne, *Léon Daudet* — Pour vous Mesdames.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Le RÉVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

Le prix de l'abonnement au RÉVEIL est TROIS PIASTRES par année.

Les Elections Provinciales

Lorsque mon directeur m'a demandé il y a quelques jours de donner une appréciation sur le résultat des élections provinciales, j'ai d'abord envisagé ce travail avec peu d'enthousiasme. Tous les journaux avaient déjà donné leurs impressions à ce sujet, et réellement il n'y a avait que peu de chose de neuf à dire. Mais je me rappelai tout-à-coup une conversation que j'avais eu le lendemain de la votation avec le rédacteur d'un grand journal, au cours de laquelle il m'avait développé toute sa pensée. Je lui demandai pourquoi il ne publiait pas cette appréciation dans son journal. Il me répondit que c'était impossible, vu qu'il exposerait son directeur à recevoir un coup de crosse bien appliqué de la main nerveuse de notre "gentil archevêque, qui brûle du désir de se signaler par un exploit de ce genre." (C'est l'expression dont il s'est servi.) Ayant dépassé la période de la crainte des foudres, je n'ai pas les mêmes raisons de me taire,

et je m'empresse de profiter de l'aubaine qui m'a été donnée.

Il est donc bien entendu ici que ce sont les idées d'un autre que j'entreprends simplement d'habiller. Je dois dire, cependant, qu'elles ressemblent étonnamment aux miennes.

Le travail est très facile, car il ne comporte que la narration de la lutte politico-religieuse qui se fait depuis un demi-siècle entre nos ex-maîtres et les esprits larges du pays.

Cette époque a vu se succéder deux évêques et deux archevêques dans le diocèse de Montréal.

* * *

Au lendemain de la rébellion de 37-38, Mgr Lartigue, évêque de Montréal, avait été le premier signataire de la requête demandant une cour martiale destinée à condamner les patriotes à la pendaison.

C'était, en réalité, le premier acte d'autocratie perpétré par l'autorité diocésaine qui portait une atteinte directe aux droits du peuple, et le devoir du prélat était tout tracé d'avance : protéger ses ouailles au lieu d'aider à les écraser.

Avant cette époque l'archevêque de Québec avait ordonné de chanter un *Te Deum* en l'honneur de la bataille de Trafalgar dans toutes les églises de la colonie.

Les messieurs de Saint-Sulpice s'étaient aussi fendus de leur petite souscription pour contribuer à l'érection du monument Nelson.

Ces trois actions du clergé avaient jeté un germe de mécontentement qui grandit constamment jusqu'à l'époque où l'on décida de fonder l'*Avenir* pour revendiquer les droits des laïques et mettre un frein à l'ambition du clergé.

Des polémiques acerbes, d'une violence extrême, furent échangées entre la *Miner-*

ve et l'*Avenir* et plus tard le *Pays*, qui avait remplacé l'*Avenir*.

Et la cause libérale recrutait de nouveaux adhérents qui finalement décidèrent de fonder l'Institut-Canadien.

Ignace Bourget, l'*homme de fer*, avait succédé à Mgr Lartigue, et son règne peut être appelé à coup sûr la règne de la Terreur. Les élections se faisaient alors à coups de manches de haches, et ceux qui frappaient du bon côté étaient certains d'obtenir une absolution facile, tandis que les *autres*, les libéraux, étaient voués aux gémonies, déshonorés, damnés à tout jamais, par ordre supérieur. Un mécontent osait-il s'élever contre cet état de choses, bang ! un coup de crosse sous forme d'excommunication, et le malheureux était coulé politiquement.

* * *

Dessaulles et Buies étaient entrés en scène et battaient en brèche l'autorité épiscopale, et un jour l'homme de fer fut déposé et on l'envoya finir ses jours au milieu des nonnes du Sault-aux-Récollets. Le clergé avait jugé qu'il avait fait assez de mal à la cause cléricale, et on avait pris les moyens de l'empêcher de nuire plus longtemps.

Il fut remplacé par Mgr Fabre, de débomairé mémoire ; le sceptre épiscopal du diocèse de Montréal était tombé en quenouille. Avant le départ de son prédécesseur, celui-ci avait remplacé les manches de haches comme arguments électoraux par les mandements politiques appuyant invariablement le parti conservateur, et la tradition fut continuée sous l'administration de Mgr Fabre.

Et la cause libérale recrutait de nouveaux adhérents tous les jours.

Un nouvel engin venait de surgir qui devait plus tard devenir le plus puissant

allié du parti libéral. Ce fut la constatation, timide d'abord, puis grandissante, de la démoralisation de notre excellent clergé. Avant 1870, on avait bien vu quelques cas de séduction de paroissiennes accortes et bien tournées, mais c'étaient des cas isolés. Grâce aux suggestions des moines et des ecclésiastiques venus de France et de Belgique, notre clergé national ne tarda pas à s'instruire dans l'art de s'insinuer auprès des pénitentes, et quelques scandales bien constatés engagèrent Baptiste à se méfier. Tout naturellement c'étaient les jeunes mâles qui se livraient à ce genre d'exercice, tandis que les vieux continuaient à jouer à la politique au profit des conservateurs qui en faisaient leur bénéfice. L'avènement de Mercier donna de grandes espérances au parti libéral, mais elles furent déçues et il ne put que constater que plus ça allait, moins ça marchait. C'était tout de même encore un bon moyen de désagrégation du parti clérical, qui se brûlait lui-même.

En 1892 une explosion due au scandale Guyhot se produisit pour le plus grand bonheur du Canada français. Mgr Fabre voulut jouer de la crosse contre ceux qui tenaient à sauver l'honneur des familles. La virtuosité du prélat, cependant, n'était pas à la hauteur de son désir, et en brandissant l'instrument sur la tête des mécréants, il en asséna un tel coup, par ricochet, sur le clergé que celui-ci ne s'en relèvera jamais.

En 1896, il y eut bien encore quelques énergumènes qui prononcèrent des anathèmes contre les rouges. Mais à cette époque ce n'était plus que drôle.

En 1900, on a vu le résultat. Nos Seigneurs les Evêques avaient été priés d'ancrer un petit manifeste sous forme de

mandement électoral, mais comme ils savaient que c'était inutile, ils n'ont pas voulu risquer le dernier lambeau de prestige politique qui leur reste, dans l'espérance, probablement, de pouvoir se rattraper auprès des rouges, si jamais l'occasion se présente de se faufiler adroitement et d'obtenir des privilèges en échange d'indulgences.

Les petits présents entretiennent l'amitié.

VIEUX-ROUGE.

Les finances civiques

Nos édiles se trouvent tous dans une position difficile. Il paraît que la ville n'est plus en état de payer les salaires de ses employés. Dans ces conditions, le devoir de tout bon contribuable, qui a à cœur l'avancement et le progrès de la ville de Montréal est de mettre la main à la poche et de se fendre de sa petite souscription et de venir en aide à la ville. Donc, pour nous mettre au diapason, nous avons décidé de souscrire chacun 25 cents et de soustraire la corporation de Montréal au triste sort qui l'attend : la faillite.

Il est malheureux de constater un pareil état de choses, mais il faut bien l'admettre, du moment que nos édiles le constatent. Cependant l'esprit d'initiative et de progrès de nos braves concitoyens ne voudra jamais se rendre aux raisons spécieuses invoquées par certains échevins, et notamment ceux du Comité des Finances.

S'il est vrai que la ville de Montréal se trouve dans un état voisin de la misère, il faut que tous les citoyens qui ont le moyen de contribuer au maintien de la chose publique se saignent et rencontrent les obligations que la ville a contractées envers de bons et loyaux serviteurs. C'est pourquoi, M. le Ministre des Finances de la Corporation de Montréal, je vous adresse par lettre chargée, ma souscription de 25 cents, et celle d'un de mes amis, 25 cents aussi, pour commencer à rétablir l'équilibre dans nos finances, et ne pas passer aux yeux des étrangers pour des banqueroutiers.

CIVIS.

Le Monument Bourget

Du moment qu'il a été décidé par l'autorité ecclésiastique d'élever un monument à la mémoire de feu Ignace Bourget, il est absolument certain que la hiérarchie, représentée par notre vénérable archevêque, réussira à arracher une notable carotte à notre population pour l'érection d'une statue à l'autocrate qui a mérité le surnom d'"homme de fer".

Du moment qu'il est décidé, par ordre supérieur, d'élever ce monument, il doit être permis aux citoyens qui vont être appelés à faire une souscription forcée, d'exprimer leur opinion au sujet des bas-reliefs qui devront nécessairement orner le socle de cette statue.

Voici donc ce que nous proposons respectueusement aux messieurs de la soutane pour commémorer dignement le passage de Mgr. Bourget dans notre diocèse.

En premier lieu, pour rappeler aux bonnes ouailles, d'une manière tangible, la grande puissance de feu Ignace, le principal bas-relief devrait représenter le saint évêque, armé de toutes pièces, et les foudres de l'Eglise en mains, terrassant ses adversaires laïques au moyen de l'excommunication. Au fond, les enfants de ces victimes de l'autocratie épiscopale, dans une attitude morne, attendant le moment où ils pourront prendre une revanche légitime et éclatante, ce qu'ils ont fait d'ailleurs, lors des dernières élections.

Le deuxième bas-relief devrait représenter la bibliothèque de l'Institut-Canadien, empilée pêle-mêle sur le Champ-de-Mars, et le saint évêque, mitre en tête et torche en main, meltant le feu à toutes les œuvres du génie littéraire français entassées dans cette institution.

Pour ne pas oublier que notre vénérable évêque a mendié toute sa vie, le troisième bas-relief représenterait feu Ignace parcourant nos campagnes avec la poche et le traîneau. Celui-là serait très bien compris sans aucune explication.

Enfin, en quatrième lieu, comme il ne faut pas oublier la future intronisation de notre évê-

que parmi les saints de l'avenir, le quatrième bas-relief nous montrerait le saint évêque dans la position d'un scieur de bois pour rappeler aux générations à venir que feu Ignace était de taille à mériter tous les honneurs réservés aux saints, en pratiquant une charité aussi discrète que palpable envers les pauvres veuves.

Avec ces quatre monuments, si Mgr Bourget n'obtient pas un siège de première classe aux côtés de Marie à la Coque, il n'y a pas de vertu qui tienne.

CATHOLIQUE.

LA MONTRE ET SON RESSORT.

Tous les organes essentiels de la vie dépendent directement de la qualité du sang, comme la montre dépend de son ressort. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient le sang, lui rendent sa force épuisée par l'anémie, les hémorragies ou autres causes. 6

Traductions Fantastiques

Voici la manière de traduire d'une maison anglaise qui jette des milliers et des milliers de circulaires parmi nos Canadiens. Les commentaires sont inutiles :

FREE GIFTS!
— given for —
ECLIPSE SOAP
WRAPPERS.

Eclipse Soap is made from the very finest materials, and it is therefore the purest and most popular soap in Canada to-day.

It lightens and brightens all household work, and washes clothes to a snowy whiteness. This is our way of advertising it — by spending our advertising money on our patrons.

CADEAUX
donner pour les
ENVELOPPES
— du —
SAVON ECLIPSE,

Le Savon Eclipse est fait du plus beau matériel que nous pouvons employer, et il est par conséquence le plus pure et le plus populaire savon dans le Canada. Ceci est notre maniere de l'annoncer — en depencant notre argent d'annonce sur nos clients. Gardez vos enveloppes du Savon Eclipse.

These Medallions are all the fashion. You send us your photograph and we make an enamelled medallion from it, with ivory finish, and return photo and medallion within ten days. The effect is like a picture on porcelain or ivory. You must come to our office and see one of these medallions to fully appreciate their beauty. You are always welcome at our office.

A 3½ inch Medallion (without frame) for 125 Eclipse Soap Wrappers.

A framed Medallion (like in the illustration) for 180 Eclipse Soap Wrappers.

You can have the Medallion beautifully colored by hand for an extra 30 Eclipse Soap Wrappers.

Ces plaques sont très demandés ; vous nous envoyez votre portraite, et on fera un belle Medaille en et on retournera la Medaille et le portrait en une semaine. Venez à notre bureau pour être convaincue de la beauté à notre bureau.

Une Medaille de 3½ pouces, sans cadre pour 125 Enveloppes du Savon Eclipse.

Une Medaille à cadre pour 180 Enveloppes du Savon .clipse.

Vous pouvez avoir la Medaille bien coloriée pour un extra 30 Enveloppes

Maintenant lisez bien ce chef-d'œuvre.

AVIS AU PUBLIC

NEW YORK & MONTREAL IMPRIMERIE

&

EMBRODERIE

Nous vous demande votre attention au fait que nous venons de New York et nous avons ouvert une commerce dans cette ligne et nous vous demandons votre générosité.

Le suivant est une liste que nous faisons pour le commerce.

Nous Imprimons de fonds de chapeaux, en or, argent metal et à L'ancre et aussi Band de cuire ouvrage de parpluies Souliers Brettelles et Merceries, Insigne Imprimeres et Broderees.

Ouvrage de Broderie ornements et d'église notre specialite et tous sortes d'ouvrage Militaires et ouvrage de Bannieres et de drapeaux et tous sortes d'insigne Monogrammes en toutes sortes de Lettres.

En vous remerciant d'avance nous somme vos serviteur.

GELBMAN & VINEBERG
36 Lemoine street

Où va la langue française ?

CANADIEN.

Vers L'état Patron

Ce n'est pas que tout soit mauvais dans ce projet de loi sur l'arbitrage entre ouvriers et patrons. Il faut distinguer, On n'a pas assez distingué. Il y a deux choses très différentes dans ce projet un peu touffu. Il y a d'abord la délégation permanente. Il y a ensuite la réglementation de la grève. La première de ces institutions vise l'état normal, le " tous les jours ".

La seconde vise les cas de conflit. La première est bonne, à mon avis ; pour la seconde, nous verrons.

Le projet de loi institue dans les grandes et moyennes maisons de commerce un comité permanent de surveillance des intérêts des ouvriers. Ce comité est nommé par les ouvriers et employés. Il est chargé de tracasser continuellement le patron. C'est, comme l'a dit très bien M. Cornély, l'introduction du système parlementaire dans l'usine. Mon Dieu... oui, et je ne suis pas assez partisan du système parlementaire pour saluer cette nouveauté avec extase. Mais encore le système parlementaire est moins mauvais que l'anarchie. Or, c'est l'anarchie qui règne actuellement dans la fabrique.

Les ouvriers ne se plaignent pas ? Bien. Avec ou sans comité, c'est la même chose. Ils ne se plaignent pas. Le comité n'a rien à dire, et il ne dit rien. — Les ouvriers se croient lésés ?

Avec le système actuel ils portent leurs réclamations à leur patron d'une façon tumultueuse et séditieuse, par des délégués nommés au milieu de l'effervescence ou qui se nomment eux-mêmes. C'est l'anarchie spontanée. Il ne sort presque jamais rien de bon de cela. Avec le système du projet de loi, les délégués, parce qu'ils sont permanents, parce qu'ils ont été nommés en période de calme, ne sont pas nécessairement des instruments et des propulseurs de révolte. Ils sont relativement aux patrons ce que sont les députés relativement au gouvernement. Interpellateurs, oui, chicaneurs, oui, révoltés par destination, non. En renseignant jour à jour les patrons sur l'état d'âme des ouvriers ils seront utiles aux patrons autant qu'aux ouvriers. Et cela même préviendra plus de grèves qu'il n'en fera naître.

Voulez-vous parier ? Je crois que quand il y aura grève, c'est contre leur comité que les ouvriers se révolteront le plus souvent. Ils ne seront pas contents de la façon trop molle à leur gré, dont leur comité défendra leurs intérêts, et ils en appelleront à la force. Mais, avant ce moment, la présence et les opérations de leur comité leur auront fait prendre patience et leur auront donné quelque satisfaction qui, très souvent, évitera une crise. Ce comité, comme une Chambre des députés, sera quelquefois un excitateur, j'en conviens, plus souvent une soupape de sûreté ; et, dans le premier cas, on peut dire que les ouvriers se seraient aussi bien excités tous seuls dans leurs parlottes ; et, dans le second, il y a avantage à ce que leurs colères s'en aillent en vapeurs parlementaires.

Non ; cette partie du projet ne me paraît pas mauvaise. Si vous y tenez absolument, j'irai jusqu'à ceci : elle remplace l'anarchie spontanée par l'anarchie organisée. Eh bien, j'aime encore mieux celle-ci que celle-là.

L'autre partie du projet vise le cas de conflit. En cas de conflit, elle : 1^o Qu'on nomme des arbitres choisis moitié par le patron moitié par les ouvriers ; 2^o que ces arbitres rendent une sentence ; 3^o que s'ils ne réussissent pas à en rendre une, les ouvriers, au suffrage universel, décident soit la cessation, soit la continuation

du travail ; 4^o que cette décision de la majorité soit obligatoire, de telle sorte que si la cessation du travail est décidée elle soit forcée par tous, et que si la cessation du travail n'est pas votée, le personnel soit tenu de continuer le travail.

Et ceci c'est la suppression du droit de la minorité, c'est la tyrannie de la majorité plus un, c'est la suppression de la liberté du travail et de la liberté individuelle.

Moi, ouvrier de telle, la moitié plus un de nos camarades a le droit de me condamner à mort. C'est un peu raide. Je n'exagère aucunement. Nous sommes cinquante ouvriers à la fabrique (au-dessous de ce nombre, la loi ne s'applique pas), nous sommes cinquante. Vingt-six ne veulent pas travailler à tel prix. Crise. Appel à l'arbitrage. Deux arbitres choisis par le patron. Ils sont pour le "statu quo". Deux arbitres choisis par les vingt-six. Ils sont pour la grève. Les quatre ne s'entendent pas. Point de sentence. Cela se passera toujours ainsi. Autant les délégués permanents sont, relativement, instrument de paix, autant les arbitres choisis en temps de crise par les parties ennemies seront les aiguës des hostilités. Donc, point de sentence.

Alors, les vingt-six, très légalement, "obligés" même à cela par la loi, votent la grève, et nous voilà vingt-quatre condamnés à ne rien faire et ne rien gagner, parce que les vingt-six en ont décidé ainsi. Autrefois, la loi protégeait la liberté du travail, et laissant libres ceux qui ne voulaient rien faire, défendaient ceux qui voulaient travailler, et donc liberté pour tous. Maintenant, la loi défend ceux qui veulent flâner contre ceux qui veulent travailler, et empêche, en France, un homme qui veut gagner sa vie de la gagner. Jamais, la tyrannie du nombre n'a été proclamée et mise en pratique d'une façon plus forcenée.

— Mais, vous n'êtes pas juste. Il y a équité. D'après le projet, la loi protège la continuation du travail quand elle a été votée, aussi bien que la cessation du travail quand elle l'a été. Il y a équité.

— En texte, oui ; en pratique, va-t'en voi

s'ils viennent. Rien n'est plus facile que de protéger la cessation du travail ; rien de plus impossible que de protéger la continuation du travail. La grève a été votée ; personne n'a le droit de travailler. Quatre soldats est un caporal à la porte de l'usine, et la cessation de travail est protégée absolument. — La continuation du travail a été votée. Je voudrais bien savoir comment vous forcerez à travailler ceux qui ne le voudront pas. " Si la cessation de travail n'est pas votée, le personnel est " tenu " de continuer le travail. " Oh ! le beau texte ! Le personnel est tenu ! Je suis curieux de savoir comment vous le tiendrez. Il est tenu moralement. Il est tenu par le texte. Mais c'est un texte qui n'a pas de poigne. Il est contraignant comme un bon conseil.

De so te qu'en cas de grève décidée, force reste à la décision, et en cas de travail décidé, travaillera qui voudra. Voilà l'équité. Elle n'existe pas. La loi, désormais, ne protégera que les grévistes. Quelque soit son esprit, elle ne peut, en fait, protéger que les grévistes. Désormais quelque décision qu'aient prise les ouvriers en cas de conflit avec les patrons, il y aura toujours grève, grève obligatoire et générale et absolue si la décision a été pour la grève ; grève partielle, mais équivalant à une grève générale le plus souvent par manque de personnel suffisant, même dans le cas où la grève aura été formellement " repoussée " par la majorité des ouvriers.

Mais alors interviennent (texte obscur) les " sections compétentes du conseil de travail ", qui sont d'office appelées à trancher le différend et dont la décision est définitive et souveraine. Mais si cette histoire vous amuse nous allons recommencer ! Le nouveau personnage, Sections Compétentes, aura juste les mêmes pouvoirs en fait que les arbitres, et que l'arbitre départiteur, s'il a existé, et que l'assemblée générale des ouvriers votant continuation ou cessation après arbitrage épuisé et arbitres épuisés aussi. Ce nouveau personnage, Sections Compétentes, sera admirable pour décider contre le patron, impuissant à décider pour lui. Il sera admirable à prescrire qu'on ne travaillera qu'à

tel prix, primitivement réclamé ; il sera impuissant à faire admettre des concessions à tous les ouvriers. Ceux qui se refuseraient à ces concessions, quelle contrainte contre eux ? Nulle. Ils feront la guerre des bras croisés ; et qui peut les forcer — Dieu merci ! — à les ouvrir ? Et la grève partielle, mais très analogue à une grève générale, j'ai dit pourquoi, continuera.

De quelque côté que je me tourne, je ne vous dans la loi nouvelle que liberté entière pour les grévistes dans tous les cas, que contrainte et obligation de ne rien faire imposée à ceux qui voudraient travailler, dans beaucoup de cas. La liberté de ne rien faire reste entière, et j'en suis d'avis ; la liberté de travail est atteinte et je proteste.

— Mais vous oubliez l'essentiel. C'est que " tout cela ", l'ensemble même de tout cela est facultatif ! Tout cela est une loi avec sanction pénale, avec contrainte, avec appui de la force publique, enfin c'est une loi ; mais pour ceux qui en voudront. Les maisons de commerce et d'industrie qui accepteront ce régime, mettront sur leur enseigne qu'elles l'acceptent et dès lors y seront soumises. Celles qui n'en voudront pas mettront sur leur enseigne qu'elles ne sont pas de cette opinion et elles seront sous le régime actuel. Peut-on être plus libéral ?

— Ce caractère facultatif de la loi ne paraît, non pas un piège, je n'aime pas ces mots-là, ni ces pensées, mais une pure et simple illusion, qui deviendrait un leurre :

1° La loi est obligatoire pour les fournisseurs de l'Etat. Première limitation du caractère facultatif de la loi.

2° La loi est obligatoire pour les futurs concessionnaires de mines. Seconde limitation du facultatif.

3° La loi pourra être obligatoire, si les départements et les communes le veulent, pour les concessionnaires des communes et départements. Troisième limitation du facultatif.

Voilà un facultatif " limited " au suprême degré. Il n'en reste plus grand, chose après toutes ces entailles. Une rognure.

De plus, la loi est si sérieuse que le bénéfice en sera réclamé par les ouvriers à quelque mai-

son qu'ils appartiennent, dans quelque maison qu'ils entrent. Je ne les en blâme pas. Je trouve et j'ai cru montrer qu'elle leur est très défavorable. Mais elle semble les favoriser. Pour un temps au moins ils la supposeront bonne et la réclameront. D'autant plus que ce fait que dans les entreprises des concessionnaires de l'Etat, des départements et des communes, elle sera obligatoire, lui donnera comme un caractère officiel qui imposera, qui fera prestige. Facultative en texte, cette loi " paraîtra " obligatoire et en fait elle le " sera ". Or elle est si vexatoire :

1° Pour les patrons, 2° pour les ouvriers laborieux, 3° pour les ouvriers en famille, qui se verront imposer la grève par les ouvriers célibataires qui peuvent s'offrir des chômages, qu'elle sera une perturbation terrible dans le monde de l'industrie, du commerce et des affaires. Si cette loi était établie, dans dix ans, personne ne voudrait plus être patron...

— Qu'est-ce que ça vous fait ?

— Il n'est pas nécessaire. en effet, qu'il y ait des patrons ; mais toutes les industries qui seront abandonnées par le patronage seront prises par l'Etat. Ce sera absolument nécessaire. La loi de discussion serait un acheminement à pas de géant vers l'Etat patron, cette horreur et cette terreur de Proudhon. Déjà, par elle-même, cette loi asservit l'ouvrier à la majorité de ses camarades ; par ses conséquences elle l'asservirait à l'Etat. C'est où nous allons, et d'un joli trot. Cela deviendra, quoique détestable, la meilleure des solutions. Si je vis assez long temps, je la réclamerai. Il faudra bien. Et vive le fonctionnarisme universel ! On vivra tout de même. Mais ce ne sera pas un monde très agréable à habiter.

EMILE FAGUET.

HUMEUR DIFFICILE.

L'humeur difficile vient le plus souvent de la souffrance et celle-ci, de la mauvaise qualité du sang. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD en réconfortant le sang, ramèneront la bonne humeur.

CHRONIQUE

L'entrefilet suivant a été ceuilli dans le *Journal* de vendredi, le 21 courant. Je le donne tel qu'il est ;

(On parle beaucoup dans les cercles médicaux de Montréal, de la naissance récente d'un enfant sans tête. Le petit être, mort-né, a vu le jour dans la paroisse de St-Eusèbe.

Les commentaires sont inutiles. Cependant des contribuables de St-Eusèbe n'ont affirmé ce matin qu'il y avait beaucoup de choses dans leur paroisse qui ne pouvaient pas supporter la lumière du jour.

* * *

Echantillon de style de la part d'un agent collecteur qui adresse les lettres suivantes aux malheureuses victimes qui ont le malheur de lui tomber sous la main :

Monsieur,

Prenez AVIS que M. Untel m'a remis votre compte au montant de \$10.00 pour être collecté à mon bureau d'ici à 24 HEURES.

Veuillez vous y conformer.

N'est-ce pas ce que ça dénote une bien belle éducation.

* * *

La morale publique :

On dit que deux des constables récemment destitués ou qui ont démissionné pour cause, étaient accusés d'avoir vendu des billets de loterie à des personnes de réputation douteuse. Pour le même délit, un lieutenant de police aurait été transféré d'un poste à un autre — *Le Journal*.

* * *

Les éditeurs de la *Tribune* de Woonsocket, R. I., m'ont adressé un exemplaire d'un almanach religieux qu'ils viennent de publier. C'est une brochure d'une centaine de pages, bien imprimée sur beau papier. Le travail contient des notes historiques et plusieurs bluettes que les plus petites filles peuvent lire sans danger. Mes remerciements.

Ceux qui désirent en posséder un exemplaire, n'ont qu'à envoyer 10 cents en timbres-poste à " La Tribune Publishing Co ". Woonsocket, R. I.

RIGOLO.

LE KIOSQUE

Un soir de novembre 189.. Evre Montroyer, député de Saône-et-Marne, sortait de la Chambre après une laborieuse séance où il avait disdoui brillamment sur le privilège des bouilleurs de cru, et où il venait d'être nommé membre de la commission du budget. Il se trouvait donc dans une heureuse disposition d'humeur. Grisé de son succès, il longea nonchalamment le boulevard Saint-Germain et songeait avec une intime satisfaction au bel effet que son discours produirait sur les électeurs de son arrondissement.

On était à cette heure d'entre chien et loup propice à la songerie. L'été de la Saint-Martin avait ensoleillé la journée, et, au-dessus des toits, des étoiles tremblotaient doucement dans le ciel vaporeux. Suivant le fil de son rêve, Evre Montroyer se plaisait à errer rétrospectivement dans les sentiers du passé et calculait non sans une pointe d'orgueil, le chemin parcouru depuis le temps où, fils de petits bourgeois désargentés, il avait quitté sa province pour aller prendre ses inscriptions de droit à Paris. Il voyait encore l'inélégante et lourde malle, garnie de crins durs comme une brosse, qui contenait son mince bagage d'étudiant. Quels miracles d'économie il lui avait fallu faire pendant ses trois ans d'École pour maintenir son budget en équilibre ! Et, au retour dans sa ville natale, quels efforts de volonté pour se créer une situation et gravir un à un les bâtons de l'échelle sociale : quels froissements d'amour-propre aussi et quelles capitulations de conscience ! Les événements à la vérité, avaient aidé à son mérite et servi son ambition. Grâce à un riche mariage, il s'était fait nommer conseiller général de son canton. Puis, après 1870, ces concitoyens l'avaient envoyé siéger à la Chambre. Depuis lors, enchantés de son éloquence et de sa sollicitude pour leurs menus intérêts sociaux, ils l'avaient constamment réélu. Aujourd'hui, le petit étudiant besogneux de 1865 était devenu quasi un personnage. A cinquante-six ans, orateur disert, chef de groupe influent, il se trouvait en passe de figurer dans l'une des prochaines combinaisons ministérielles. Il y avait malheureusement un revers à la mé-

daille : sa femme était laide, vulgaire et horriblement jalouse. Il la redoutait comme le feu et, la crainte étant le commencement de la sagesse, cette peur des scènes domestiques l'obligeait à marcher droit dans le sentier de la vertu et à mettre une martingale à son cœur. Aussi passait-il parmi ses collègues du Parlement pour une sorte de docteur, cuirassé d'austérité et intraitable sur le chapitre des mœurs.

Il flânait ainsi enfoncé dans sa rêverie, quand son odorat fut tout à coup réjoui par une bouffade d'odeur printannière, et, en même temps, une voix féminine psalmodia près de lui : " La violette ! la belle violette ! " Il releva la tête et distingua au coin d'une porte une femme déjà mûre, assise à côté d'un grand panier plein de giroflées et de violettes. Comme il était content de sa journée, l'idée lui vint de fleurir sa boutonnière : il s'approcha du panier, choisit dans le tas un bouquet de cinq sous et le flaira sensuellement. Tandis qu'il fouillait dans sa poche pour solder son emplette, le stationnement d'un omnibus éclaira brusquement la marchande. C'était une femme grassouillette, de taille moyenne, tête nue, avec d'abondants cheveux gris frisottants et de beaux yeux d'un bleu violet. Malgré l'empatement du visage, les traits étaient restés fins, la bouche avait encore de la fraîcheur et on devinait que, trente ans auparavant, la fleuriste avait dû être très séduisante. Tout en payant son bouquet, Evre en faisait la réflexion, et, presque simultanément, il se disait aussi : " C'est curieux, j'ai déjà vu cette figure-là. "

—Tenez, ajouta-t-il tout haut, voici vos cinq sous.

La marchande avait tressailli au son de cette voix d'homme et elle regardait son client plus attentivement. Au bout de quelques secondes, un sourire courut dans ses yeux et sur ses lèvres, puis elle murmura :

—Tiens, c'est M. Montroyer !... Vous ne me reconnaissez pas ?.. Céline... Céline Guirlet..

— Céline !

Cette fois il se rappelait.. La marchande de violettes était une de ces payses. Il l'avait connue jeune et jolie fille. lui avait fait la cour, et l'avait

eue pour maîtresse lorsqu'il préparait sa licence.

—Hein ! continuait Céline Guirlet en riant, je vous parais un peu décatie... Dame, il y a bientôt trente ans qu'on ne s'est vu !...

—Comment, c'est vous ?... répliqua le député un peu embarrassé, mais vous étiez modiste, autrefois...

—Et vous me retrouvez bouquetière... Que voulez-vous ? Les chapeaux n'allaient plus... Et puis j'ai eu la guigne... D'ailleurs, j'ai toujours aimé le changement... Souvenez-vous de la première fois que nous nous sommes vus... J'étais marchande de tabacs... Et vous ? vous êtes dans les honneurs, député, à ce qu'on m'a dit ?...

—Oui, Céline, à votre service.

—C'est pas de refus... Voyez-vous, j'ai une ambition... Au lieu de vendre mes fleurs sous une porte, par tous les temps, au risque d'attraper un mauvais rhume, je désirerais être logée dans un kiosque, un kiosque de la Ville... Mais c'est pas un endroit pour vous entretenir de mes affaires... Si vous le permettez, j'irai un matin vous en parler chez vous...

—Non, interrompit vivement Montroyer, pas chez moi... Venez, un après-midi, me demander à la Chambre ; nous serons plus à l'aise pour causer et, si je puis vous être utile, je m'y emploierai de mon mieux.

—C'est ça... A bientôt, et bien contente de vous avoir revu, Monsieur Evre... Tout de même ça me fait un drôle d'effet de vous appeler "monsieur."

Elle s'était levée, une lucur humide brillait dans ses beaux yeux, et elle lui tendait timidement une main demeurée petite et nerveuse. Il se hâta de la serrer, puis s'esquiva. Mais, tandis qu'il poursuivait sa route, par cette nuit de novembre tiède et étoilée, les fantômes de sa brève et lointaine jeunesse se levaient mélancoliquement devant lui. Il revoyait la calme rue de sa petite ville où, dans un étroit bureau de tabac, Céline [Guirlet lui vendait des cigares.—Elle avait alors dix-huit ans, un blanc profil de vierge, des yeux bleus pervenche et des cheveux bruns plaqués en bandeaux sur les tempes. Il

l'approvisionnait de romans et en profitait pour lui couler à l'oreille de chaudes déclarations.— Plus tard, il l'avait retrouvée au Quartier Latin, tirant l'aiguille dans un atelier de modiste. A Paris, elle s'était fortement émancipée et n'avait plus de vierge que le profil. Mais avec quelle joie elle avait profité de sa liberté pour se donner à lui ! Quelle charmante maîtresse, toujours de bonne humeur, prenant la vie avec la légèreté d'un oiseau et s'amusant à peu de frais ! Il se rappelait leurs grandes soirées de plaisir, quand elle venait le rejoindre dans une crèmerie de la rue de Vaugirard, portant dans un carton à chapeaux des bottines d'étoffe qu'elles chaussait pour aller à l'Opéra-Comique entendre "Haydée" aux troisièmes galeries. Ils s'en revenaient à pied, serrés l'un contre l'autre, et soupaient d'une assé de chocolat... Céline représentait pour Montroyer les courtes saisons où il avait été jeune. Toute la poésie de ses vingt ans avait tenu dans cet étroit carton à chapeaux que la modiste trimballait en trottinant à travers les rues du Quartier. Après, il était devenu prématurément vieux et l'ambition lui avait desséché le cerveau.

Ces souvenirs lui embaumaient le cœur en même temps que l'odeur printannière des violettes lui montait à la tête. Le charme dura vingt-quatre heures, puis s'évapora. Les luttes parlementaires le resaisirent et l'étourdirent. Il ne pensait déjà plus à la marchande de fleurs quand, à huit jours de là, au beau milieu d'une discussion, orageuse, un huissier vint le prévenir qu'une dame le demandait. Il lut sur un chiffon de papier le nom de Céline et sortit en maugréant.

Elle l'attendait sur une banquette et du plus loin qu'elle l'aperçut, elle s'avança vers lui. Dans la froide lumière du grand jour, elle lui parut fagotée et beaucoup plus vieille que l'autre soir, à la lueur fuyante des voitures. Tandis qu'elle lui expliquait longuement, d'une voix essoufflée par un commencement d'asthme, pourquoi elle désirait un kiosque, il semblait à Montroyer qu'on les dévisageait curieusement tous deux, et il en était agacé.

—La Préfecture n'a rien à vous refuser, disait-

elle en lui posant familièrement la main sur le bras.. J'ai la poitrine délicate et le médecin prétend que si je continue à vendre en plein air, j'y attraperai ma mort.. Soyez aimable, monsieur Evre, faites cela pour une ancienne amie.

Montroyer était resté très provincial. Il se croyait épié par les journalistes épars çà et là et se voyait déjà en butte aux plaisanteries des écoliers. Il se hâta de congédier avec de belles promesses la bouquetière, qui fixait sur lui des yeux tendres, puis il regagna la salle des séances, où, dans un brouhaha infernal, les mots de "rendus", "calotins," "panamiste" pleuvaient aussi dru que ces paroles dégelées, entendues jadis par Pantagruel.

Il avait totalement oublié Céline et sa requête lorsque, quelques semaines après, il reçut d'elle une lettre où elle lui rappelait sa promesse : "Avez-vous pensé à moi?" écrivait-elle. "Je ne puis m'imaginer que vous n'avez pas gardé un pauvre souvenir du bon temps passé... Tâchez de m'obtenir mon kiosque, croyez-moi, il n'est que temps..."

Alors, il eut honte de sa négligence et se rapprocha son manque de cœur. Précisément, il venait de rendre service au préfet de police, et celui-ci ne demandait qu'à lui être agréable, Montroyer courut à l'Hôtel de Ville, fit feu des quatre pieds, et triompha de l'inertie des bureaux. Au bout de huit jours, on l'avisa que la cause était gagnée et que la "demoiselle Guirlet" pourrait, dès le lendemain, occuper le kiosque qu'on lui avait accordé en plein boulevard.

Evre avait conservé l'adresse de Céline, qui demeurait rue Guisarde. Le matin même, avant la séance, il voulut lui porter la bonne nouvelle et se fit conduire à son domicile. Elle habitait tout au haut d'une vieille maison à mine suspecte. Quand il eut grimpé cinq étages et heurté à une porte numérotée qu'on lui avait désignée, une voix inconnue lui cria d'entrer. Il poussa l'huis et resta stupéfié au seuil de la mansarde. Dans une encoignure, sur un mauvais lit de sangle, Céline haletait dans les bras d'une voisine. Elle était affreusement amaigrie et changée. On ne retrouvait plus de son an-

cienne beauté que ses yeux bleus brûlés par la fièvre.

Au bruit de la porte entr'ouverte, elle se tourna vers le visiteur et le reconnut :

—Ah ! bégaya-t-elle en essayant de sourire. c'est vous, monsieur Evre ?..

—Oui, ma chère enfant, je suis heureux de vous informer que le kiosque est accordé et que vous pourrez y entrer demain.

Elle haussa imperceptiblement les épaules et balbutia :

—Trop tard !... C'est fini !... Je l'ai attrapée, la fluxion de poitrine... Merci tout de même !

L'oppression lui coupa la parole, elle ferma les yeux et sa tête retomba sur son oreiller. Montroyer s'approcha de la voisine, lui glissa dans la main un billet de cent francs, et demanda si on avait appelé un médecin...

—C'est inutile, dit cette femme, elle est à bout, je m'y connais... Elle va passer... L'argent servira pour l'enterrement.

Céline entraînait, en effet, en agonie et elle expira une demi heure après.

Le député redescendit le lugubre escalier. Il sentait en lui un remords et un navrement. Il regagna sa voiture, et à travers les rues où tombait le brouillard, il retourna à la Chambre. On continuait à discuter le budget, et de nouveau dans la salle des séances, au milieu du vacarme, les mots de "rendus", "calotins," "voleurs", pleuvaient de plus belle, comme pour mieux démontrer la vitalité énergique du régime parlementaire.

ANDRE THEURIET.

RIEN QUE CELA.

L'enrouement disparaît comme par enchantement en prenant quelques doses de BAUME RHUMAL. 126

SECRET DE LA LONGEVITE.

Le secret de la longévité c'est de conserver un sang frais et pur en faisant usage des PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.

Les Perils de l'Automne

Le musicien Henri Harlou et Germaine Ver-
nois, femme de son vieux camarade Robert Ver-
nois, propriétaire de vignobles et amateur d'art
faisaient tous deux le tour du domaine, vers la
fin d'une journée d'arrière-automne.

Ils étaient encore beaux l'un et l'autre, bien
que lui eut dépassé la quarantaine et qu'elle s'en
approchât. Il était de ces blonds presque roux
qui ne grisonnent guère, avec des yeux gris
très mobiles, très nuancés. Elle était grande,
éclatante, brune, demeurée mince. Ses regards,
parfois ardents, sous la prise de la beauté et de
la tendresse, se voilaient à l'ordinaire d'une in-
différence un peu morose. Car elle s'était mariée
sans amour, avait mené une vie honnête et droite
auprès d'un homme sans attrait. Elle n'avait
pas d'enfants. Sa seule consolation, aux heures
de rêverie douloureuse, sa seule joie, avait été la
musique, dont elle gardait le sens intime et le
délectation profonde.

Ils arrivèrent à un petit chemin qui descen-
dait dans un étroit vallon.

Toute les essence d'arbres semblaient se trou-
ver là réunis, dans quelle apothéose de splen-
deur.

L'orme était un poudroiment d'or, bruni par
places, rougi par d'autres ; et toutes ces feuilles,
parcelles de lumière, se tenaient serrées et grou-
pées, dans une fragilité ardente. Le tremble et
le bouleau agitaient imperceptiblement leurs
minces castagnettes d'un jaune pâle. Le châtai-
gnier semblait brûlé par un mal intérieur qui le
consommait en lésion ocreuses. Le chêne durait,
solide et rude, recroquevillé, d'un vert cuivreux,
noir ou chaudron. Le saule hérissait de hampes
lie de vin le squelette anfractueux de son
écorce.

—Chacun rend un son différent, dit le musi-
cien, montrant ces victimes saisonnières. Il me
semble percevoir l'accord lointain de cette admi-
rable futaie...

Et il tendit l'oreille, la tête de côté, avec un
frémissement de la paupière.

Germaine songeait :

—En nous aussi s'élève une harmonie pro-
fonde qui nous avertit de l'hiver implacable.

Elle traduisit sa pensée ;

—Ils ont bien de la chance, eux... Ils se re-
nouvelent.

Une grande et tendre amitié les unissait, elle
et lui. Ils avaient les mêmes admirations et les
mêmes rêves. Jamais cette affection n'avait pris
jusqu'à les voies subtiles et dangereuses qui
mènent à l'amour inavoué,

Mais l'amitié, le plus souvent, entre l'homme
et la femme, avant la vieillesse, est un leurre.
Une timidité double, une crainte double, l'appré-
hension de grandes angoisses l'empêchent seules
de fleurir en passion. Elle est la sente au bord
du gouffre, étroite et commode, habituelle. Un
seul regard peut donner le vertige, montrer le
délicieux péril.

Ce regard s'échangea entre Harlen et Germai-
ne. Hasard ou destinée, ils éprouvèrent simulta-
nément ce frisson qui court dans les veines
avant la tempête. La femme, en ce cas, se re-
dresse, et l'homme se courbe un peu, laisse agir
le miracle.

—Il est bien rare, dit-il, un peu gêné, que l'on
trouve sur un petit espace autant de variétés vé-
gétales....

Elle rit gentiment, ce qui plissa la finesse de
ses traits pâles.

—Vous n'allez pas, je pense, me faire un cours
de botanique. Si nous rapportions des châtai-
gnes.

—Bravo ! Mais où les mettre ?

Elle chercha vaguement, eut une moue indé-
cise, puis changeant d'idée :

—C'est vrai, où les mettre ?..- Ma foi non,
ce sont des affaires qui vous paraissent drôles sur
le moment. On ramasse les châtaignes. Elles
vous piquent les doigts. Elles sont ennuyeuses à
porter. On n'ose pas les jeter. On n'ose pas
planter là la comédie pastorale et agreste...

—Ah ! vous êtes une personne qui change
d'avis, soupira Harlen...

—Savez-vous une chose, mon ami, continua
gentiment Germaine, je vous trouve très bête,
aujourd'hui...

—Parfait... Excellent... Brave petit cœur !

—C'est vrai, vous êtes là le nez en l'air, à flairer l'automne d'un air vague et sentencieux. Vous êtes distrait... Hé ! là bas, réveillons-nous !.. Comment est-ce donc, cet air de Schumann qui va si bien à ce ravin et à ces arbres. Vous savez....

Il fredonna... Elle s'impatientait :

—Non, pas ça... pas ça... C'est banal .. L'autre Ah ! entêté !

Elle mit sa main fine et longue sur la bouche du chanteur, qui sentit à la fois la tiédeur de la peau et le froid des bagues. Mû par quelque chose d'irrésistible, il ferma les lèvres dans un baiser.

Elle tressaillit, voulut rire, ne put, sentit son âme se crispier, ses joues devenir roses, eut envie de se jeter dans ses bras, de le battre et de se sauver, gémit presque : " Ah ! par exemple ! " puis s'appuyant à un arbre, le cœur oppressé, considéra l'audacieux avec un douloureux ravissement.

Il y eut un de ces silences par où la destinée, tâtonne, cherche des issues, des points faibles, empoisonne les flèches du carquois.

Un bouleversement intime venait de se faire en Harlen. Par cette fissure de transition, il distinguait avec netteté son amour vif, ancien et neuf, sous-jacent et manifeste, pour cette adorable camarade dans les yeux de qui tournoyait un trop-plein de vie, d'ardeur, de sensualité inemployée. Il dit très bas :

—Je crois que nous sommes touchés.

Elle répondit par un signe de tête où il y avait de la crainte, un reste de stupeur.

Puis, comme il arrive aux minutes graves, surtout lorsqu'elles tendent vers un plaisir, ils eurent simultanément envie de rire.

Puis, comme ils étaient ivres de musique, il esquissa dans l'air léger du soir le thème fameux de la " Valkyrie " qui célèbre la libération :

Fiancée et sœur ou l'est pour le frère,
Ainsi fleurisse le sang des Welses !

Elle s'était tressaillie, tendit la main vers son dangereux compagnon avec une cordialité affectueuse.

—Ne gâchons pas, pour un moment de folie, quelque chose de noble et de pur.

La petite phrase était trop belle, elle sonnait faux, Germaine s'en aperçut en achevant et fut à nouveau décontenancée. Ses yeux qu'elle détournait de son ami, distinguèrent à nouveau les arbres rouges, leurs feuilles dorées et chancelantes, la défaillance de la nature sous un ciel d'un rose enchanté. Tout l'inexprimable, tout l'inexpiable du regret glissa de l'automne vers son cœur. Ce qui ne vieillit pas en nous, ce que n'atteint nulle déchéance, le point mouvant et brillant du désir brûlait les scrupules de la morale, consumait jusqu'à cette mélancolie voluptueuse qui attarde au bord de la chute.

Harlen s'était rapproché d'elle. Ils entendirent au-dessus de leurs têtes, très haut dans l'air, le cri déchirant du corbeau. Ce présage encore les exalte.

—Germaine..

Elle joignit les mains, avec une réelle épouvante.

—Oh ! non, oh ! non ! Ne le dites pas... Je vous en prie, ne le dites pas...

Il hésita un moment, telle était son habitude de lui obéir, puis haussant les épaules :

Ah ! ma foi si, tant pis... Je vous aime, je vous aime !

Comme il la tensit dans ses bras, toute souple et frémissante, elle continuait de se débattre encore et il percevait sur ses lèvres, " ne le dites pas ", prolongé dans un souffle.

Le soir tombait quand ils sortirent du maléfique vallon. Sur la route blanche et sonore ils rencontrèrent Vernois, robuste, allègre, botté, fumant sa courte pipe, son fusil " à la bretelle, " suivi de son chien. Il était si parfaitement " le mari " que le musicien eut envie de rire et que Germaine fut un peu honteuse.

—Saperlipopette de nom d'une bredouille ! Je ne sais où le gibier se cache cette année... C'est extraordinaire... On croirait, comme disent nos paysans, que les perdrix ont de l'eau dans le corps..

C'était un homme jovial et, comme il le disait de lui même, " tout rond, "

—Eh bien ! monsieur et madame, ça à marché cette petite promenade sentimentale ?

—Mais, admirablement, répondit Germaine.

—C'est bête, songeait Harlen, dans ces situations-là, on a toujours l'air de collégiens, ou de vieux vaudevillistes.

—Ces arbres-là ne servent à rien, continua le propriétaire, montrant la futaie splendide du vallon, il faudra que je les fasse couper.

— Mais non, implora Germaine. En voilà une idée. Ils rendent service à la nature, n'est-ce pas, Henri ?

Son mari s'esclaffait :

— Ah ! pour la beauté de ta formule, j'accorde leur grâce. "Ils rendent service à la nature !" Ce que c'est tout de même que la poésie. Hein, mon vieux, ça l'emporte sur la musique... Ici, Rustaud ! Sacrée rosse de chien qui n'en fiche pas un clou quand on a besoin de lui et qui fait le malin ensuite.

Jamais la vulgarité du malheureux n'était apparue à sa femme dans un relief aussi plein, aussi blessant. Elle réprimait les choses désagréables qui lui venaient aux lèvres malgré elle. Elle avait envie de crier. Le dégoût renforçait l'amour. Elle pensait :

— Comment ai-je pu tant d'années lui de meurer fidèle, perdre ma jeunesse et ma beauté qui eussent pu faire de la joie pour d'autres... pour celui surtout qui marche à mon côté, tout ému comme moi de notre double et divin aveu. Ah ! l'on a bien raison de dire que les consciencieuses ont toujours tort.

Vernois tira quelques bouffées de sa pipe, l'écendra sur la crosse de son fusil, la mit méthodiquement dans sa poche, puis, d'un ton grave, déclara :

— Mes enfants, j'ai une nouvelle embêtante à vous apprendre...

— Quoi donc ?

Ils le dirent en même temps, avec une angoisse jumelle. Allait-il leur falloir, déjà, se séparer ? Le mari continua :

— Je suis forcé d'aller à Paris pour trois jours. C'est assommant, c'est idiot... mais obligatoirement. J'ai un gérant négligent, qui laisse

péricliter un immeuble. Et dame, ça, la galette, c'est l'important, n'est-ce pas, petite ?

— Sans doute, murmura Germaine,

— Mais je t'accompagnerai, dit Harlen sans enthousiasme...

— Pas du tout... Tu resteras ici... Tu garderas ma femme...

Il conclut avec un gros rire :

— Et tu l'empêcheras de faire des bêtises.

LÉON DAUDET.

L'APPARENCE DE LA SANTE

Dans le langage médical, on emploie beaucoup le mot *anémie*, qui veut dire tout simplement ; absence, pauvreté du sang. L'anémie n'est pas une maladie proprement dite, mais une disposition qui se rencontre dans la plupart des maladies chroniques. En effet, dans presque toutes les maladies, on peut constater que le sang est appauvri à un degré plus ou moins marqué. Il y a des gens qui sont fortement anémiques, sans avoir perdu l'apparence de la santé, sans avoir maigri, mais le moindre travail, la plus légère occupation fatiguent à l'excès. A ces personnes on conseillera les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard qui rendent au sang épuisé sa force, sa couleur et sa richesse. Dans toutes les pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle sur réception du montant en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, boîte 383 bureau de poste, Montréal, ou à la pharmacie Baridon, 1703 rue Ste-Catherine.

AUX SOURDS UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympan artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON. a remis à cet institut la somme de 25,000 frs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement, S'adressez à l'INSTITUT NICHOLSON, 80, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

Abonnez-vous au REVEIL.

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts; mais on ne réussit pas à les trouver, à moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité: il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut être même n'est elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

SEUL RECOURS.

Contre le rhume, il n'y a de recours efficace que le BAUMÉ RHUMAL. 117

Faites abonner vos amis au REVEIL

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Demandez un numéro échantillon du RÉVEIL qui vous sera envoyé gratuitement pendant quatre semaines à toute adresse qui sera fournie au Canada ou aux Etats-Unis.

RIRE ET PLEURS

A une certaine époque dans la vie de la jeune fille son caractère se ressent du travail de transformation qui s'accomplit chez elle. Elle travaille avec moins d'entrain à ses leçons, et, le soir, après une journée fatigante, elle a quelquefois une crise de pleurs ou de fou rire, un état nerveux aussi désagréable pour la jeune fille qui en est atteinte, que pour son entourage. En même temps, elle souffre physiquement, elle a des maux de tête, des malaises de toute nature, des envies de vomir et parfois des vomissements; ces symptômes accusent un état anémique auquel il convient d'appliquer les grands remèdes afin de ne pas donner au mal le temps d'empirer et de prendre des proportions alarmante. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard constituent le remède souverain par excellence de cet état nerveux qui est la conséquence d'un appauvrissement de sang. On trouve ces pilules dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, boîte 383, bureau de poste, Montréal.

BRISE LA TOUX.

Les accès de toux brisent la poitrine; Le BAUME RHUMAL brise les accès de toux. 111

Morton, Phillips & Cie.

PAPETIERS
FABRICANTS DE LIVRES BLANCS
ET IMPRIMEURS.

1755 et 1757 Rue Notre Dame,
... Montreal.

Le maison Morton, Phillips & Cie. possède le brevet du

Grand Livre à Feuilles Mobiles
(Loose Leaf Ledger)

de H. C. MILLER.

LE GRAND LIVRE DU SIÈCLE.

On trouvera dans ses magasins un assortiment Complet de Papeterie.

POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne est de soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparaissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amis qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

LA DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

Masque,
des Taches de Rousseur,
des Comédons et
de toutes les décolorations
de la Peau.

~~~~~  
**GUÉRISON GARANTIE**  
~~~~~

Toutes les femmes affectées par le Masque les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

Un Sauveur !

C'est la

Dermatine

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

~~~~~  
**Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.**  
~~~~~

S'adresser

Tiroir Postal 2184,

MONTREAL CANADA